



**École du Lac-des-Fées**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**de la séance régulière du Conseil d'établissement**  
**ayant eu lieu le 7 novembre 2017 à 18h30**

**Étaient présents:**

Membres Parents : M. Steve Moran                      Mme Marie-Noëlle Harvey  
                          Mme Kristin Marinacci                    M. David Benovoy  
                          Mme Sophie Wauquier

Personnel:                    Mme Josée Bussièrès                    Mme Sylvie Jolicoeur  
                                  Mme Chantal Poirier                    Mme Marie-Claude Simard  
                                  Mme Marlène Savard

Représentante de la communauté: Mme Anne-Marie Villeneuve

Commissaire:              Mme Christiane Gourde (a quitté à 18 h 50)

Direction:                 M. Jocelyn Bourdon

**Était absente:**

- Membre parent: Mme Sandra Le Courtois
- Membre du personnel: Mme Chantal Monette

**1. Préliminaires**

**1.1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance**

M. Jocelyn Bourdon souhaite la bienvenue aux membres. Il mentionne l'absence de la présidente, Mme Sandra Le Courtois. En l'absence de vice-président, M. Steve Moran se propose et est élu par acclamation. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Marlène Savard propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussièrès. Mme Kristin Marinacci propose l'ajout de deux sujets à l'ordre du jour (les appareils électroniques à l'école ainsi que les activités de fin d'année). La proposition est appuyée par Mme Chantal Poirier.

**CÉ-17-18-16**

**Adoptée à l'unanimité**

**1.3. Période d'intervention du public**

Aucune intervention.

#### **1.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2017**

Mme Marie-Noëlle Harvey propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Mme Kristin Marinacci.

**CÉ-17-18-17**

**Adoptée à l'unanimité**

#### **1.5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2017**

- Les règles de régie interne ont été validées et ajoutées sur le site Internet de l'école.
- M. Bourdon indique plus de détails quant au nombre de membres devant siéger sur le Conseil. Les parents substitués seront au nombre de 3.

#### **1.6. Mot de la direction**

- M. Jocelyn Bourdon mentionne que l'idée du chalet écologique est toujours en réflexion. Les contacts sont en train d'être développés pour pouvoir effectuer le tout à l'intérieur du budget fixé de 55 000\$ et dans le but que les normes environnementales soient respectées. Le projet relève à présent des Ressources matérielles de la Commission scolaire. M. Jocelyn Bourdon précise que le projet appartient à l'école et que sa surveillance lui reviendra également.
- Le fournisseur de la pizza est devenu Papa Pizza en remplacement de Pizza Pizza.
- Mme Chantal Monette sera absente jusqu'en janvier et remplacée par Mme Claire Voyer.
- La campagne de sensibilisation en terme de sécurité routière autour de l'école a vu la mise en place du service de valets. M. Bourdon indique que les parents s'en servent.
- L'activité parascolaire de cheerleading commencera dans la troisième semaine de novembre et compte 16 participantes.
- M. Jocelyn Bourdon réitère le fait que le projet d'école en forme offre à tous la possibilité de faire des activités physiques une heure par jour.
- La fête d'Halloween a été un succès cette année. Les enfants étaient invités à se déguiser et une compétition de danse (*Just Dance*) a été organisée dans le gymnase.
- La rencontre de parents concernant le premier rapport d'étape aura lieu à la mi-novembre.

## **2. Décisions et dossiers**

### **2.1. Représentant de la communauté (décision)**

Mme Kristin Marinacci propose M. Manuel Lebris comme deuxième membre de la communauté au sein du Conseil d'établissement. La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

**CÉ-17-18-18**

**Adoptée à l'unanimité**

## **2.2. Activités et sorties éducatives 2017-2018 (décision)**

Mme Marie-Claude Simard propose un tableau mis à jour de celui qui avait été présenté lors de la dernière rencontre, incluant l'information pour le deuxième cycle. La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

**CÉ-17-18-19**                      **Adoptée à l'unanimité**

## **2.3. Cour d'école (bûches)**

Initialement présentes pour offrir des sièges aux enfants, ces dernières sont à présent en fin de vie et sont devenues un danger potentiel. M. Jocelyn Bourdon demande de les retirer. M. Steve Moran propose qu'il en soit ainsi et la proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

**CÉ-17-18-20**                      **Adoptée à l'unanimité**

## **2.4. Sortie le 19 décembre - Sénateurs (décision)**

M. Jocelyn Bourdon s'est vu remettre 100 billets à titre gracieux pour cette partie. Dans le but d'offrir une chance égale de participer, les billets seront distribués au hasard et permettront aux enfants chanceux d'y amener un parent. Mme Marie-Claude Simard propose que le fonds à destination spéciale finance le transport. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

**CÉ-17-18-21**                      **Adoptée à l'unanimité**

## **2.5. Budget annuel du fonctionnement du Conseil d'établissement (décision)**

M. Jocelyn Bourdon indique que le budget passera de 500 à 750\$ cette année. Mme Chantal Poirier propose qu'une partie de ce budget soit utilisé pour couvrir les frais de gardiennage des membres parents du Conseil d'établissement et que lors de réunions ultérieures il soit décidé de quelle manière le reste des fonds serait utilisé. La proposition est appuyée par Mme Marie-Noëlle Harvey.

**CÉ-17-18-22**                      **Adoptée à l'unanimité**

## **2.6. Contenus en orientation scolaire et professionnelle - COSP (décision)**

M. Jocelyn Bourdon fait référence à l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) relative à l'ajout de nouveau contenu. Ces contenus s'adressent aux élèves de 5ème et 6ème années. Ces derniers sont approuvés par les enseignants et représentent un total de douze heures par année. La création de cette nouvelle matière est proposée par Mme Marie-Noëlle Harvey et la proposition est appuyée par Mme Sophie Wauquier.

**CÉ-17-18-23**                      **Adoptée à l'unanimité**

### **3. Informations**

#### **3.1. Rapport - Comité de parents**

Mme Marie-Noëlle Harvey présente un sommaire des points abordés lors de la réunion du 17 octobre dernier:

- I. La question du redécoupage des bassins dans le secteur Aylmer suscite beaucoup d'intérêt de la part des parents au comité de parents.
- II. Élection de membres du Comité de parents aux divers comités de la commission scolaire.
- III. La question du calendrier des réunions du Comité de parents, auquel la date du 1er octobre 2018 pose problème, car l'école est censée être fermée ce jour.
- IV. La formation sur les CÉ se tiendra le 17 novembre et non plus le 9.

#### **3.2. Rapport - comité EHDAA**

Aucun représentant au comité EHDAA n'est présent.

#### **3.3. Rapport - autres comités**

Sans objet.

### **4. Autres questions**

Mme Kristin Marinacci soulève deux questions:

- I. Réglementation sur l'utilisation d'appareils électroniques: Existe-t il à l'école une politique réglementant l'utilisation d'appareils électroniques? M. Jocelyn Bourdon indique que cela appartient à chaque école de décider de son propre code de vie. Mme Sylvie Jolicoeur mentionne que ces appareils sont simplement interdits à l'école. M. Jocelyn Boudon ajoute que les règles du code de vie partent de l'école et que les enseignants sont invités à se prononcer à leur sujet.
- II. Activités pour souligner la fin d'année des élèves de sixième année: Des questions sont posées au sujet des activités organisées pour les finissants à l'école du Lac-des-Fées. En comparaison à ce qui se fait ailleurs à Gatineau et Ottawa, peu de choses semblent être réalisées à l'école, hormis la remise d'un certificat. M. Jocelyn Bourdon indique une ouverture envers la tenue de sorties de fin d'année. Cependant, nous ne pouvons imposer au personnel enseignant l'organisation d'activités de fin d'année à l'intérieur des heures de classes ou qui sortent de l'horaire d'école. Si certains parents veulent que des activités de fin d'année plus importantes soient organisées, il est possible pour eux de se regrouper pour les organiser, soit en se parlant entre eux (l'école pourrait envoyer un courriel aux parents), soit à travers l'OPP, et la direction soutiendrait ces parents afin de réaliser cette activité. Mme Kristin Marinacci suggère de mobiliser davantage les parents, notamment par des communications plus efficaces.

### **5. Levée de la séance**

M. Steve Moran propose la levée de l'assemblée à 20h30. La proposition est appuyée par Mme Marie-Noëlle Harvey.